

# Dans les cantons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 325-326

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



## APPENZELL

■ Porté disparu pendant plusieurs jours, un parapentiste âgé de 62 ans a été retrouvé mort par la police. Celle-ci a pu localiser le téléphone portable de la victime qui est tombée dans une pente escarpée près de Wasserauen (AI).

■ Un homme âgé de 30 ans a été condamné à 32 mois de prison par la justice d'Appenzell Rhodes-Extérieures, pour maltraitements répétés sur l'enfant de sa compagne. Le bébé âgé d'un an a notamment été giflé et battu, ébouillanté et a été obligé de boire un biberon rempli de bière. L'homme a également été condamné à 500 francs d'amende et à des dédommagements de près de 27 000 francs envers l'enfant et sa mère. Il a fait appel de sa condamnation.



## ARGOVIE

■ Une rue d'Aarau porte officiellement le nom de Marie Heim-Voeglin. Née à Boezen (AG) en 1845 et morte en 1916, Marie Heim-Voeglin a été la première femme médecin de Suisse. Elle a notamment ouvert la première maternité du pays.

■ La conseillère d'État Susanne Hochuli (Verts), 51 ans, ne briguera pas un nouveau mandat lors des élections cantonales de cet automne, a annoncé son parti. Éluë au gouvernement en 2009, elle est la seule femme de l'exécutif argovien.



## BÂLE-CAMPAGNE

■ Les citoyens se prononceront sur le droit de vote des étrangers et sur l'abaissement à 16 ans de l'âge donnant le droit de vote. Les deux initiatives lancées par les Jeunes socialistes et les Jeunes Verts ont en effet abouti. Les deux textes ne prévoient pas l'éligibilité, tant des étrangers que des jeunes âgés de moins de 18 ans.



## BÂLE-VILLE

■ La Ville de Bâle a mis en place des zones de tolérance, clairement balisées par des lignes au sol, pour la prostitution de rue. Cette solution, qui se veut pragmatique, ne déplaît pas aux professionnelles du sexe. « On leur a défini exactement où elles peuvent se tenir en toute quiétude. Il s'agit aussi d'une clarification de leurs droits » explique Sonja Roest, experte en prostitution du Département de justice et police de Bâle-Ville. Le pictogramme créé pour l'occasion illustre une silhouette féminine à jupe courte, appuyée contre un lampadaire. Il est désormais courant dans le quartier de Claramatte, dans le Petit Bâle, où la prostitution a pignon sur rue.



## BERNE

■ Le Greenfield Festival d'Interlaken a battu cette année son record du nombre de spectateurs en accueillant 102 421. Cette année, la tête d'affiche était les Red Hot Chili Peppers qui revenaient après cinq ans d'absence.

■ Le canton de Berne a ouvert à Beatenberg un nouveau centre d'accueil pour mineurs non accompagnés. Une ancienne école pourra accueillir une cinquantaine de migrants. Ces places s'ajoutent aux 330 déjà disponibles dans les six autres centres cantonaux. Avec l'ouverture du centre de Beatenberg, le canton entend anticiper la vague de requérants d'asile attendue ces prochains mois.

■ Après plus de 20 ans passés à la tête de Moutier (BE), le maire autonomiste Maxime Zuber a passé le flambeau au PDC Marcel Winistoerfer, lui aussi autonomiste. Celui-ci devra accompagner la campagne sur l'éventuel rattachement de la ville au canton du Jura, qui se jouera dans les urnes le 18 juin 2017.



## FRIBOURG

■ La conseillère d'État Marie Garnier briguera un nouveau mandat au sein de l'exécutif cantonal lors de l'élection de novembre. Les Verts fribourgeois ont plébiscité sa candidature. Marie Garnier avait été élue à la surprise générale en 2011. Elle est à la tête du département cantonal des institutions, de l'agriculture et des forêts.

■ Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont donné le coup d'envoi officiel du chantier de leur futur centre à Givisier. Le centre de maintenance et d'entretien représente un investissement de 120 millions de francs. Il ouvrira en janvier 2019. Près de 600 personnes y travailleront. Le site, qui s'étend sur quelque 70 000 mètres carrés, abritera un bâtiment pour l'entretien des trains, un dépôt et des ateliers pour véhicules routiers, une halle pour la maintenance légère et le ravitaillement de ces véhicules, mais aussi l'administration et un dépôt pour les bus.



## GENÈVE

■ Le canton a lancé l'opération « P'tites poubelles vertes » avec l'objectif d'améliorer le tri des déchets et notamment d'atteindre un taux de recyclage des déchets de 50 %. Près de 100 000 bacs aérés et des sacs compostables seront distribués aux ménages pour leurs déchets organiques. Contrairement à d'autres cantons, Genève ne souhaite pas instaurer la taxe au sac.

■ Le projet ferroviaire du CEVA (Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse) coûtera 1,618 milliard de francs, soit 51 millions de plus que ce qui avait été établi en 2008. Les responsables du CEVA à Genève ont annoncé ce surcoût dû en grande partie à l'arrêt, pendant cinq mois, des travaux de percement du tunnel du Champel à la suite d'un accident. Le surcoût sera réparti entre la Confédération (35,4 millions de francs) et le canton de Genève (15,6 millions). Le CEVA doit être inauguré en 2019.



STISwiss-image.ch/Heinz Schwab

Le couvent bénédictin d'Einsiedeln, un des hauts lieux du canton de Schwyz.



## GLARIS

■ La Banque cantonale de Glaris (GLKB) a introduit l'identification vidéo de ses nouveaux clients (uniquement pour les résidents en Suisse) pour ce qui concerne l'ouverture de produits en ligne. L'ouverture de compte peut dorénavant être effectuée sur Internet grâce à une webcam et au scan de la pièce d'identité. L'identification en ligne est proposée en partenariat avec Swisscom. Une webcam et un micro sont nécessaires, via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Une pièce d'identité est également demandée. Une fois les données personnelles fournies, une connexion vidéo est établie avec le centre d'appel de Swisscom, où un employé vérifie les données. Ces dernières sont ensuite transmises à la GLKB via une connexion cryptée et sécurisée.



## GRISONS

■ Après deux ans de travaux qui ont coûté 28,5 millions de francs, la nouvelle annexe du Musée des beaux-arts de Coire a été inaugurée. Le nouveau bâtiment,

signé par les architectes catalans Alberto Veiga et Fabrizio Barozzi, offre une surface d'exposition de 1 600 m<sup>2</sup> et est relié à l'ancien bâtiment, la Villa Planta, par un souterrain. Le canton des Grisons a participé au financement de ce nouveau musée à hauteur de 8,5 millions de francs, le reste ayant été déboursé par le mécène zurichois Henry Carl Martin Bodmer décédé l'an dernier.

■ Une maison et une menuiserie ont été entièrement détruites par le feu à Thusis. La lutte contre l'incendie a mobilisé 120 pompiers. Une vingtaine de personnes ont été évacuées. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. La cause du sinistre et le montant des dégâts ne sont pas encore connus.



## JURA

■ La ville de Porrentruy a décidé de réprimer le « littering » (abandon sauvage de canettes, mégots ou chewing-gums). Les personnes majeures qui se rendront coupables d'un tel geste devront désormais payer une amende de 100 francs.

■ Le gouvernement jurassien prévoit de lancer un groupe de travail pour inciter certains des 7 500 frontaliers qui travaillent

chaque jour dans le canton à s'y installer, au bénéfice de l'économie locale.

■ L'exécutif cantonal suspend les projets d'une nouvelle prison jurassienne et d'un regroupement des instances judiciaires jusqu'à la décision (le 18 juin 2017) de la commune de Moutier (BE) de rejoindre ou non le canton du Jura. Moutier possède en effet une prison rénovée il y a deux ans.



## LUCERNE

■ Le dernier étage de l'aciérie de Swiss Steel AG à Emmenbrücke a été ravagé par un incendie. Les pompiers ont eu besoin de trois heures pour venir à bout des flammes. La production de métal a dû être provisoirement arrêtée.

■ L'université de Lucerne souhaite ouvrir un centre de théologie comparative pour la rentrée académique 2017-2018. Ce serait une première en Suisse. Dans cette perspective, l'université recherche un professeur-assistant en théologie islamique. La mission principale de ce nouveau centre sera de comparer les trois religions monothéistes dans le but de favoriser le dialogue entre les croyances. Lucerne abrite déjà depuis 1981 un Institut pour la recherche judéo-chrétienne.



## NEUCHÂTEL

■ Par 57 voix contre 46, le Grand Conseil neuchâtelois a donné son accord pour modifier la Constitution cantonale : les étrangers détenteurs d'un permis C et établis depuis au moins cinq ans dans le canton pourront être éligibles au sein des autorités cantonales. Les citoyens se prononceront en votation sur cette extension des droits politiques, inédite en Suisse. Les étrangers installés à Neuchâtel disposent déjà du droit de vote communal et cantonal.

■ Les Verts neuchâtelois ont déposé leur initiative populaire « Rives pour toutes et tous ». Ils réclament qu'un passage continu, aménagé et entretenu, de deux mètres de large au moins, soit garanti le long des lacs. Actuellement, la loi octroie déjà un droit de passage le long des rives. Mais elle prévoit certaines exceptions. L'initiative vise à mettre fin à ces dérogations. Si le texte est validé, le Conseil d'État disposera d'un délai de deux ans pour présenter son rapport au Grand Conseil.



## NIDWALD

■ L'autorité de surveillance de la Poste, la PostCom, a émis un avis défavorable à la fermeture de l'office postal d'Emmetten et à sa transformation en agence. La PostCom estime en effet qu'en raison de la fermeture programmée des offices voisins de Beckenried et Seelisberg (UR), plus de 5 000 habitants seraient privés d'office postal.



## OBWALD

■ Pour une raison encore inconnue, un tracteur a traversé un mur de protection antibruit et a fait une chute de quelques mètres dans le vide avant de s'immobiliser sur un replat d'une falaise surplombant l'autoroute A8 près de Sarnen. Les pompiers ont d'abord dû assurer le véhicule

pour qu'il ne tombe pas sur l'A8 et sortir le conducteur de sa mauvaise situation. Blessé, l'homme a été transporté par hélicoptère à l'hôpital. Les secours ont ensuite fermé l'autoroute dans les deux sens pendant trois heures afin de dégager le tracteur avec une grue. Les dégâts s'élèvent à plusieurs milliers de francs.



## SAINT-GALL

■ La centrale nucléaire de Leibstadt (SG) est dispensée de fournir à Greenpeace d'anciennes données sur la radioactivité dans les rejets de sa cheminée de ventilation. Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a accepté son recours et annulé le feu vert de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). L'IFSN avait accédé à une demande de l'organisation écologiste qui s'était appuyée sur le principe de transparence pour obtenir de Leibstadt les données de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 1<sup>er</sup> novembre 2014. Il ne faut pas sous-estimer le risque que leur divulgation ne desserve en fin de cause la société exploitante de la centrale, indique le TAF.



## SCHAFFHOUSE

■ Les citoyens ont refusé des mesures qui auraient permis au canton d'économiser 12 millions de francs. Ils n'ont pas souhaité augmenter l'imposition des couples et des personnes retirant des fonds de leur caisse de pension, ils n'ont pas voulu réduire l'aide pour les primes maladie et ils ont rejeté des mesures d'économie dans les domaines des soins et de la formation. Ces cinq mesures soumises au peuple faisaient partie d'un ensemble de 122 mesures dont l'objectif est d'économiser 40 millions de francs par an.



## SCHWYZ

■ Le Bläserorchester de Siebnen a remporté le concours catégorie « Harmonie » lors de la 34<sup>e</sup> Fête fédérale de

musique organisée à Montreux (VD). La fanfare schwyzoise est arrivée en tête des 15 ensembles d'harmonie en compétition.

■ Un incendie s'est déclaré à Oberarth (SZ) dans le garage souterrain d'un bâtiment accueillant des personnes âgées. Trois personnes ont été blessées, intoxiquées par la fumée. Quatorze ambulances et 150 membres des forces d'intervention ont dû mettre les locataires en sécurité.



## SOLEURE

■ Alors que devait se tenir le procès en deuxième instance de l'incendiaire de la cathédrale Saint-Ours de Soleure, un juge et un greffier du Tribunal cantonal ont été agressés par un sympathisant de l'incendiaire. La police a dû intervenir pour maîtriser l'individu, déjà connu pour des menaces envers la justice soleuroise. L'audience a été reportée à une date ultérieure.

■ Les autorités soleuroises se prononcent en faveur du maintien de la ligne ferroviaire qui relie Soleure à Moutier (BE). Elles défendent l'assainissement, indispensable, du tunnel du Weissenstein. La rénovation de l'ouvrage de presque 4 km coûterait 100 millions de francs pour 25 ans d'exploitation supplémentaires ou 170 millions pour 50 ans. Les Chambres fédérales décideront si l'investissement est opportun, alors que moins de 600 passagers traversent le tunnel chaque jour.



## TESSIN

■ La conseillère fédérale Doris Leuthard et son homologue italien Graziano Delrio ont signé une déclaration d'intention en vue d'accroître l'attrait de la navigation sur les lacs tessinois, grâce à de nouvelles approches telles qu'une collaboration transfrontalière ou l'admission à titre complémentaire de prestataires privés pour améliorer l'offre. Un groupe de travail italo-suisse aura la tâche d'élaborer des propositions en ce sens. Une convention signée en 1992 par l'Italie et la Suisse règle actuellement la navigation sur ces deux lacs : elle

attribue le service de ligne à une entreprise de navigation suisse pour le lac de Lugano et à une entreprise italienne pour le lac Majeur.

■ Durant la dernière semaine de juin, les gardes-frontière tessinois ont contrôlé 1 044 personnes sans autorisation de séjour valable, un record depuis le mois de novembre dernier, d'après les derniers chiffres officiels. Selon l'Administration fédérale des douanes (AFD), les Érythréens et les Éthiopiens forment plus de la moitié des migrants qui sont arrivés à Chiasso, les autres provenant majoritairement du Nigeria et de Somalie. Le phénomène s'aggrave et la ville de Côme (I) est en train de devenir le « Calais » de la frontière suisse.



## THURGOVIE

■ Plus de 200 moutons sont morts empoisonnés à la toxine botulique, dans une exploitation agricole d'Iselisberg. Un cadavre d'animal dans le fourrage serait à l'origine de cet empoisonnement.

■ Whiz Khalifa, Macklemore et 50 Cents ont été les têtes d'affiche de l'Openair de Frauenfeld, le plus grand festival de hip-hop en Suisse. Durant trois jours, 51 concerts ont été organisés sur quatre scènes différentes, dont une consacrée à la musique suisse, une première dans le festival.



## URI

■ Des habitants de Seelisberg s'opposent farouchement au projet du gouvernement d'installer dans leur commune un centre pouvant accueillir jusqu'à 60 requérants d'asile. Ils estiment que, proportionnellement à la population du canton, Seelisberg (700 habitants) ne devrait accueillir que quatre requérants. Ils font également valoir que le bâtiment susceptible d'être transformé en centre est en plein coeur du village et situé à 25 minutes de route du poste de police le plus proche.



## VALAIS

■ Après quatre ans de travaux qui ont coûté 110 millions de francs aux entreprises Syngenta et BASF, l'assainissement de la décharge chimique du Pont-Rouge à Monthey est désormais terminé. Selon les maîtres d'œuvre de l'opération, 99 % des sources de pollution ont été éliminées.

■ La présidente du gouvernement valaisan, Esther Waeber-Kalbermatten briguera un nouveau mandat lors des élections au Conseil d'État en mars prochain. La socialiste a reçu l'appui du PS haut-valaisan.

■ D'une longueur de 7,5 km, le nouveau tronçon de l'autoroute A9, entre Loèche et Gampel, sera mis en service à la fin de l'année. Les travaux ont coûté 490 millions de francs dont 96 % à la charge de la Confédération.



## VAUD

■ Les travaux de complément de la jonction autoroutière lausannoise de Malley pourront débuter. Le Conseil fédéral a accepté le crédit de 11,5 millions de francs pour ce projet visant à augmenter la capacité des accès à l'autoroute. Le canton prendra en charge 2,5 millions de francs et la ville de Lausanne 1,6 million. L'amélioration du tronçon concerné, construit dans les années 60, est devenue nécessaire : l'Ouest lausannois s'est fortement développé et urbanisé. En prévision de l'augmentation du trafic à l'horizon 2030, une bretelle nord et une bretelle sud seront ajoutées, complétant la jonction de Malley.

■ Après 26 ans et demi passés à la municipalité de Lausanne, dont quinze ans en tant que syndic, Daniel Brélaz a tiré sa révérence. L'écologiste, âgé de 66 ans, continuera à siéger au Conseil national. Grégoire Junod est le nouveau syndic de la ville.

■ Avec 14 547 signatures, le référendum contre le paquet logement a abouti. Les Vaudois pourraient voter en novembre prochain ou, plus vraisemblablement, en février 2017. Les référendaires combattent la nouvelle loi sur la préservation et la pro-

motion du parc locatif (LPPPL) qui est le fruit d'un compromis laborieusement mis sous toit par le Grand Conseil en mai dernier. La LPPPL veut encourager la construction de logements dans un canton qui subit une forte pénurie depuis plusieurs années.



## ZOUG

■ Jusqu'au 31 décembre, les habitants de la ville de Zoug pourront payer les prestations du Contrôle des habitants (enregistrement des arrivées, des départs, des changements d'adresses, permis de séjours, etc.) avec des bitcoins, une monnaie virtuelle gérée sur Internet. Pour le maire de la ville, ce projet-pilote vise essentiellement à montrer l'exemple et à accumuler de l'expérience avec cette monnaie virtuelle.



## ZURICH

■ Malgré une météo défavorable, la Züri Fäscht a attiré la foule : environ 2 millions de personnes ont participé aux trois jours de festivités. La dernière édition, en 2013, avait attiré 2,3 millions d'amateurs. Les organisateurs et la police avaient décidé quelques changements pour mieux gérer les mouvements de foule lors de cette édition 2016. Près de 80 000 fusées ont été tirées lors de trois feux d'artifice.

■ Credit Suisse et la société HRS Investment ont été désignés par les autorités de la ville de Zurich pour réaliser le futur stade de football. Le projet consiste en un stade de 18 500 places, deux tours habitables de 137 m de hauteur (soit les plus hautes de la ville) et un complexe de 173 logements destiné à une coopérative. Les travaux, estimés à 500 millions de francs, seront entièrement financés par les deux sociétés. En contrepartie, Credit Suisse reprendra gratuitement le site du Hardturm. Le législatif de la ville devra se prononcer sur ce projet, ainsi sans doute que les citoyens. En 2013, ces derniers avaient refusé de justesse un projet de stade entièrement financé par la ville. ■